

RAPPORT ANNUEL



Rapport d'activité - Rapport financier

2010



**EUROGROUP
CONSULTING**



**FONDATION
SOLIDARITE
SOCIETE GENERALE**



île de France



Sit'com
SYSTEM



Rapport moral du président	3
Rapport d'activité 2010	5
Introduction	7
Présentation de Parcours d'Exil	8
Regards sur l'année 2010.	12
Soigner	15
Patients	16
Soins et activités thérapeutiques	19
Groupe Insertion	24
Projet Protect.	28
Former	31
Formations professionnelles	32
Supervisions dans les CADA	34
Recherche-action CADA sur la reconnaissance précoce des victimes de torture	35
Informier	37
Alerter le grand public	38
Etre un interlocuteur reconnu auprès des institutions et entreprises	39
Informier les medias et leaders d'opinion	41
Perspectives 2011	43
Rapport financier 2010	45
Compte de résultat.	52
Bilan actif	54
Bilan passif	55

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Rapport moral du Président

Une année difficile s'achève, une année de transition, de rupture.

La Commission Européenne ne finançant plus les centres de soins pour victimes de torture intra-communautaires, il a été nécessaire d'anticiper d'abord, comme cela vous a été expliqué l'an dernier, puis de passer aux mesures indispensables à la survie du centre de santé Parcours d'Exil.

Ce fut difficile de s'adapter à de plus petits locaux, avec moins de bureaux, pour faire des économies de loyer.

Ce fut douloureux de passer à l'étape suivante, celle de la diminution de l'effectif salarié du centre de soins. Il a fallu faire des choix, ce fut une tâche difficile pour la direction du centre de santé Parcours d'Exil. La tâche ne fut non plus aisée pour le Conseil que j'ai l'honneur de présider. Cela fit l'objet de plusieurs réunions, les arbitrages furent douloureux.

Certains des salariés visés par ces mesures les ont comprises et acceptées, allant même jusqu'à poursuivre bénévolement leur activité des semaines et des mois durant pour le bien être des patients et pour limiter l'impact de ces mesures. Ce ne fut pas le cas de tous malheureusement. Mais les déchirures sont toujours douloureuses.

Cette année fut aussi celle du départ de la Directrice administrative et financière HÉLÈNE DE RENGÉRVÉ. Mme de Rengervé avait co-fondé Parcours d'Exil avec le Docteur DUTERTE, elle avait géré avec opiniâtreté et détermination le centre de soins. Son travail a été pendant près de deux ans difficile du fait de sa résidence à Bruxelles, ce qui l'obligeait à partager ses semaines entre son lieu de travail et son domicile. Quand sa décision fut prise et annoncée, il a fallu trouver un ou une remplaçant(e) et cela ne fut pas simple non plus.

Au nom de tout le Conseil d'Administration, je suis heureux de pouvoir ici rendre hommage au travail et à l'attachement de Mme de RENGÉRVÉ.

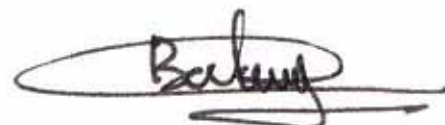
C'est dire si l'association a eu à affronter des difficultés cette année.

Mais cette année ne fut pas que parsemée de difficultés. De nouveaux projets ont été mis en chantier comme ceux de l'accueil de jour et du placement familial. Le projet Protect dont Parcours d'Exil est porteur, projet européen qui regroupe des centres de soins de 5 pays différents et France Terre d'Asile a été mis sur pied en juillet.

La sélection de Parcours d'Exil comme bénéficiaire du mécénat de compétence Eurogroup Autrement le 1er juillet 2010 a été aussi le démarrage d'une façon nouvelle de travailler et le Conseil d'Administration a pu apprécier l'implication des consultants par leur présence en tant qu'invités aux Conseils d'Administrations.

En conclusion, pour reprendre une image chère au Docteur DUTERTE, cette année fut en noir et blanc.

M. Abdouramane Bah



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010

Comme la vitre pour le givre

*Nous étions faits pour être libres
Nous étions faits pour être heureux
Comme la vitre pour le givre
Et les vèpres pour les aveux
Comme la grivie pour être ivre
Le printemps pour être amoureux
Nous étions faits pour être libres
Nous étions faits pour être heureux*

*Toi qui avais des bras des rêves
Le sang rapide et soleilleux
Au joli mois des primevères
Où pleurer même est merveilleux
Tu courais des chansons aux lèvres
Aimé du Diable et du Bon Dieu
Toi qui avais des bras des rêves
Le sang rapide et soleilleux*

*Ma folle ma belle et ma douce
Qui avais la beauté du feu
La douceur de l'eau dans ta bouche
De l'or pour rien dans tes cheveux
Qu'as-tu fait de ta bouche rouge
Des baisers pour le jour qu'il pleut
Ma folle ma belle et ma douce
Qui avais la beauté du feu*

*On n'a tiré de sa jeunesse
Que ce qu'on peut et c'est bien peu
Si c'est ma faute eh bien qu'on laisse
Ma mise à celui qui dit mieux
Mais pourquoi faut-il qu'on s'y blesse
Qui donc a tué l'oiseau bleu
On n'a tiré de sa jeunesse
Que ce qu'on peut et c'est bien peu*

*Nous étions faits pour être libres
Nous étions faits pour être heureux
Le monde l'est lui pour y vivre
Et tout le reste est de l'hébreu
Vos lois vos règles et vos bibles
Et la charrue avant les boeufs
Nous étions faits pour être libres
Nous étions faits pour être heureux*

*Ma folle ma belle et ma douce
Qui avais la beauté du feu
La douceur de l'eau dans ta bouche
De l'or pour rien dans tes cheveux
Qu'as-tu fait de ta bouche rouge
Des baisers pour le jour qu'il pleut
Ma folle ma belle et ma douce
Qui avait la beauté du feu*

INTRODUCTION

- **Présentation de Parcours d'Exil**
- **Regards sur l'année 2010**

Présentation de Parcours d'Exil

Centre de soins et association militante

Parcours d'Exil est une voix unique dans le concert de l'humanitaire français. L'association a pour vocation de soigner toute personne victime d'atteintes aux droits humains.

Des activités thérapeutiques qui s'inscrivent dans le cadre d'un engagement citoyen contre la torture et en faveur des Droits de l'Homme.

Août 2001

- Création de «Parcours de Jeunes» par HÉLÈNE DE RENGÉ (Diplômée d'une Ecole de Commerce et de Gestion) et PIERRE DUTERTE (Docteur en Médecine) pour la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers (MIE). Les deux fondateurs possèdent déjà une large expérience de l'humanitaire.

2003

- Ouverture d'un Centre de soins dans des locaux dédiés à Paris.

2004

- Obtention de l'agrément DRASS «Centre de Santé» avec une file active de 300 patients.

2005

- Changement de nom en «Parcours d'Exil».

2007

- Ouverture du Centre de Soins ESSOR à Lyon en partenariat avec «Forum Réfugiés», financée par la Commission européenne «Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme» (IEDDH),
- Parcours d'Exil organise la première rencontre nationale des Centres de Soins français.
- File active de 900 patients.

2008

- Mme FRANCESCA SOLLEVILLE, petite-fille du fondateur de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme et chanteuse engagée depuis 50 ans, devient la Marraine de Parcours d'Exil,
- A l'issue de la conférence «Victimes de torture : quelle(s) reconnaissance(s) en Europe?», adoption de recommandations finales à destination des 27 pays européens et des institutions européennes.

2009

- Parcours d'Exil permet à la recherche-action en matière de reconnaissance précoce des victimes de torture de prendre une ampleur nationale.
- La visibilité et la reconnaissance de l'action de Parcours d'Exil vont grandissantes, mais faute de budget suffisant, l'Association ne peut malheureusement accueillir tous les demandeurs.

2010

- Parcours d'Exil initie le projet PROTECT, qui permet d'étendre la recherche-action en matière de reconnaissance précoce des victimes de torture au niveau européen.
- L'association déménage. Le Centre de soin et le personnel d'encadrement s'installent au 12, rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris.

Les valeurs de l'Association

«Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République»

Préambule de la Constitution de 1946

Ethique

- Parce que les patients sont particulièrement vulnérables, chacune des interventions se doit d'être pensée de façon éthique.

Compétence

- Tout professionnel est formé, de façon continue, pour assurer la mission qui est la sienne.

Respect

- Toute personne est respectée, quels que soient son origine, sa condition, ses croyances et son état de santé

Disponibilité

- Toute personne demandant une prise en soin est accueillie dans les meilleurs délais possibles.

Confidentialité

- Toute information communiquée dans le cadre de la prise en soin est couverte par le secret médical ou professionnel.

Transparence

- L'Association établit chaque année des documents comptables annuels certifiés par un commissaire aux comptes.

Gouvernance

- Les instances collectives jouent pleinement leur rôle d'orientation et de contrôle des dirigeants.

- Monsieur ABDOURAMANE BAH, ancien patient entré au Conseil d'Administration en 2009, remplace Monsieur EIICHI CHIJIWA au poste de Président.
- Monsieur MICHEL RAIMBAUD, ambassadeur de France aujourd'hui à la retraite, remplace Monsieur ABDOURAMANE BAH au poste d'administrateur.
- Mesdames SYLVIE SMANIOTTO GRUSKA et CÉCILE LEROUX quittent le Conseil d'administration.

Bénévoles 2010

- VINCENT AO : Informatique
- NICOLE BLANCHOU : Français Langue Etrangère et Qi Gong
- JEAN-CLAUDE BOUSSARIE : Informatique
- LOUISE FORESTIER : Français Langue Etrangère
- ALAIN JEAN LE PAGE : Atelier Bureautique, Insertion et Information sur le Droit
- ELIZABETH PEACH : Anglais
- JEAN-CLAUDE ROSSIGNOL : Français Langue Etrangère
- GHISLAINE WEISS : Conversation Française

Salariés 2010

14 personnes ont été salariées en 2010. Fin 2010, Parcours d'Exil comptait 8 salariés.

9 personnes étaient employées à temps partiel, 5 personnes seulement à temps plein.

Le nombre de salariés 2010 est malheureusement en diminution par rapport à l'année précédente, compte tenu de la réduction des budgets.

- PIERRE DUTERTE : Médecin Directeur
- HÉLÈNE DE RENGÉRVÉ : Directrice Administrative et Financière (jusqu'en juin)
- AMPARO LASERNA RICHART : Chargée d'accueil
- DAVID MARTINEZ : Chargé de communication (jusqu'en juin)
- DANIEL IRAGO : Psychologue (jusqu'en juin)
- ANNE FERRARI : Psychologue
- YVES LLOBREGAT : Art thérapeute
- TÉA DIELS : Psychologue (jusqu'en juillet)
- VALÉRIE PENICAUT : Psychologue (jusqu'en juin)
- KARIN TEEPE : Psychologue
- ANNE-MARIE RIOU : Secrétaire comptable
- ILARIA MILIANI : Kinesithérapeute (jusqu'en juin)
- RAPHAËL MORENO : Médecin généraliste
- JÉRÔME BOILLAT : Directeur du Développement

Regards sur l'année 2010

Hausse constante du nombre de demandeurs d'asile en France

Depuis 2008, les demandes d'asiles sont en hausse constante. Cette tendance correspond à une reprise des flux vers la France. Elle se confirme en 2010, avec des chiffres égalant ceux de 2000.

52 762 demandes d'asile ont été enregistrées en France au cours de l'année 2010 (réexamins et mineurs accompagnants compris), marquant ainsi une hausse de 10,6 % de la demande globale par rapport à 2009.

Certaines tendances constatées en 2009 se confirment :

- Comme en 2009, les premières demandes représentent 70% de la demande globale.
- Elles connaissent une augmentation de 11%, soit une progression moins significative qu'en 2009 (+23%).
- La diminution du nombre d'examins se confirme (-15,8% contre -22,6% en 2009).

En termes de demandes d'asile effectuées auprès des pays industrialisés, la France reste la première destination choisie en Europe (devant l'Allemagne et la Suède) et la deuxième au niveau mondial, derrière les Etats-Unis, qui ont reçu plus de 55 500 demandes d'asile en 2010.

Rappel du contexte politique en France

La situation en France en 2010 a été assez semblable aux années précédentes avec une tendance politique inchangée :

- Objectif chiffré de renvois au pays à mener à bien
- Multiplication des prises de parole stigmatisant certaines catégories de population (musulmans pratiquants, roms...)
- Contrôle accru des personnes en situation illégale

La tendance constatée en 2009 se confirme : les patients reçus, même en possession d'une demande d'asile en règle, hésitent souvent à sortir de leurs lieux d'hébergement. Ils vivent dans une insécurité et un sentiment d'exclusion permanents qui renforcent encore leurs angoisses et, pour les plus vulnérables d'entre eux, leur sentiment de persécution. C'est une donnée essentielle à prendre en compte dans leur accompagnement thérapeutique.

Parcours d'Exil en 2010

Une année de réorganisation

2010 aura été une année charnière pour Parcours d'Exil. L'année de la fin de la subvention de la Commission européenne. Une année de réduction de voilure.

Ce qui avait été évoqué lors de l'assemblée générale de 2009 s'est vérifié. Pour assurer sa survie, l'association s'est vue contrainte en 2010 de diminuer drastiquement ses charges de fonctionnement.

Cela s'est traduit dès 2009 par une recherche de locaux moins vastes et surtout moins onéreux. Les patients reçus venant de toute l'Île de France et un nombre non négligeable (voir les statistiques) de province, le choix de rester sur Paris s'imposait. Les locaux actuels, du 12, rue de la Fontaine au Roi, correspondaient à ces exigences. Ils permettent de faire d'importantes économies mais imposent une réduction de la surface du centre ainsi qu'une diminution du nombre de bureaux. Une partie de ceux-ci (la direction administrative) se retrouvent d'ailleurs en sous-sol.

Autre réduction indispensable à la survie du centre : la réduction de l'autre poste majeur de dépense : le personnel. Un licenciement économique fut donc nécessaire, bien que douloureux. Parcours d'Exil a dû licencier un psychologue, qui travaillait au centre depuis le début de l'activité, une thérapeute familiale et arrêter l'activité de kinésithérapie. Enfin le poste de chargé de communication qui avait pu être créé avec l'arrivée de la subvention européenne, a dû être supprimé. Cela ne s'est pas fait sans souffrance. Pour l'équipe mais aussi pour les patients car les postes d'intervenants thérapeutes supprimés ont entraîné une réduction des prises en soins psychothérapeutiques.

Une année bien compliquée donc.



Une année de projets

Afin de faire face au départ de Mme de RENGÉ, ayant trouvé un travail à l'IRCT et partie habiter avec sa famille à Bruxelles et à la réduction drastique des ressources de Parcours d'Exil, le Docteur DUTERTE a proposé au Conseil d'Administration de développer l'idée d'un accueil de jour pour mineurs isolés et d'explorer les possibilités de créer une unité de placement familial.

Ces projets furent donc l'objet de réflexion avec tous les membres de l'équipe qui se sont particulièrement impliqués, devant la taille des enjeux. Toute l'équipe fut donc mobilisée en 2010 sur ce nouveau projet.

Le Docteur DUTERTE a décidé de donner dans la prise en soins thérapeutique une place beaucoup plus importante à l'art thérapie (atelier d'art thérapie, sorties culturelles, concerts à l'Orchestre de Paris, visites de musées) ainsi qu'à l'insertion professionnelle (projet insertion +, cours du groupe insertion) et à la vie en état de Droit (projet citoyenneté). La psychothérapie individuelle, les groupes de parole n'étant pas relégués mais voyant leur activité renforcée par ces autres activités envisagées comme thérapeutiques.

Une année de sensibilisation

En 2011, Le Docteur DUTERTE a été particulièrement sollicité pour intervenir dans différentes réunions et colloques :

Adoma : réunion de réseau dans l'Eure où il est intervenu sur le thème « Exil et traumatisme ».

Association fédérative La Voix de l'Enfant, dont le Docteur est vice-président : intervention lors des rencontres annuelles précédant l'Assemblée générale de cette institution sur le thème du psycho traumatisme.

Réunions dans le cadre du **projet européen Leonardo** (interventions sur les problèmes posés par l'accueil des mineurs isolés d'origine afghane)

Assemblée Nationale : colloque sur le thème « la prise en compte de la souffrance psychique des mineurs isolés étrangers est-elle assurée ? ».

EHESS : séminaire organisé par Mme Michèle Leclerc Olive, intervention sur le thème « trajet migratoire, récit biographique ».

EFTA : congrès annuel. Plus de 2000 thérapeutes familiaux venus de l'Europe toute entière et pour certains d'autres continents se sont rassemblés dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot. Le Docteur Duterte a pu proposer deux présentations « thérapie familiale chez les mineurs isolés, un paradoxe ? » et « thérapie familiale en situation extrême ».

Le Docteur Duterte s'est rendu avec une intervenante de l'Ase au Centre Monceau pour y rencontrer, au sujet d'une situation précise, deux intervenants de cette institution et, à leur demande, l'équipe de Parcours d'Exil a eu le plaisir de partager un repas avec deux membres responsables de la Commission torture d'Amnesty International.

Une année de rencontres

PARCOURS D'EXIL Lauréat du mécénat de compétence EUROGROUP AUTREMENT

Parcours d'Exil a répondu à un appel à projet lancé par le cabinet de conseil en stratégie et en organisation Eurogroup Consulting dans le cadre de son action de mécénat de compétences « Eurogroup Autrement » qui soutient des associations d'intérêt général à but non lucratif.

Suite à une soutenance menée par le Docteur Duterte assisté de deux « parrains » d'Eurogroup qui l'avaient aidé à monter le dossier et d'un ancien patient, devenu depuis, membre devant le jury de cet organisme, Parcours d'Exil a été sélectionnée comme association bénéficiaire du soutien d'Eurogroup Consulting en 2010/2011.

Eurogroup Consulting a donc monté en septembre 2010 une équipe de trois consultants ayant pour mission de soutenir l'association dans son développement.

Parcours d'Exil remercie toute l'équipe, Claudia, Clément et Noémie sans oublier Patricia, « marraine » de l'association lors de la présentation du projet devant le jury, et M. Rousseau son directeur.

SOIGNER

- **Patients**
- **Soins et activités thérapeutiques**
- **Groupe insertion**
- **Projet Protect**

Patients

«Les marques du fouet disparaissent, la trace des injures, jamais.»

Proverbe africain

Une activité de Parcours d'Exil toujours soutenue, malgré une année de forte réorganisation

645 victimes ont été prises en charge en 2010, ce qui représente une très légère baisse du nombre de personnes accueillies. Le centre a accueilli 305 nouveaux patients sur l'année, chiffre en nette augmentation, en particulier grâce au recrutement en tout début d'année du second Médecin généraliste, le Docteur Moreno et à son implication importante dans le travail du centre de soins.

Cette baisse est due principalement à la restructuration importante du centre et à une disponibilité limitée du Dr Duterte (limitation des heures supplémentaires réalisées, augmentation des prestations de formation et supervision des professionnels en extérieur).

Par contre, la forte implication, l'esprit d'équipe et le travail fourni par le Dr Moreno ont permis à un plus grand nombre de nouveaux patients d'être reçus et aidés. Sa présence fut d'autant plus utile que les demandes d'interventions extérieures se sont multipliées comme il sera détaillé plus loin, et ont amené le Dr Duterte à devoir s'absenter plus qu'en 2009.

La proportion du nombre d'anciens patients a sensiblement baissé pour atteindre un niveau de 53% (contre 66% en 2009).

Malgré la présence du Docteur Moreno à mi-temps en complément du plein temps du Dr Duterte, nous n'avons pu réduire le volume de demandes de rendez-vous que nous n'avons pu satisfaire, ni les délais entre deux rendez-vous médicaux.

Les mineurs étant plus fragiles et nécessitant une prise en soins plus rapide, nous privilégions toujours leur accueil. Le centre a reçu cette année 83 mineurs dont 61 mineurs étrangers isolés, ce qui représente une proportion de 13% de la patientèle.

Typologie des patients

Moyenne d'âge

Accueil prioritaire des mineurs

Conformément à la politique de l'association, les demandes de consultations de mineurs restent prioritaires. Car s'il est difficile pour des adultes d'attendre un rendez-vous, la notion de temps est différente pour les enfants et un rendez-vous leur est donné aussi vite que possible ; les séquelles traumatiques se voyant démultipliées chez les mineurs.

Conformément aux objectifs fixés en 2009, la prise en soins de ces mineurs, si durement marqués par la vie, est en forte progression. Rappelons que cette approche fut celle privilégiée à l'origine par Parcours d'Exil, qui à ses débuts en 2001 s'appelait « Parcours de Jeune ».

83 mineurs ont ainsi été pris en soins en 2010, contre 71 en 2009. Les mineurs représentent 13% du total des patients. La part des MIE¹ est toujours importante et cette année en très

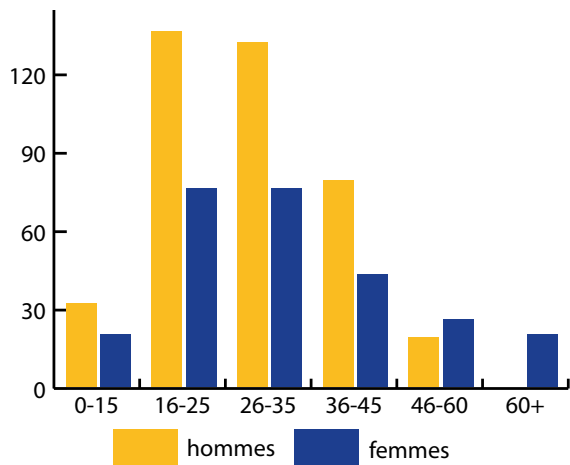
[1] Mineur Isolé Etranger

forte progression. Orientée vers le centre de soins par les foyers ou les institutions (Aide Sociale à l'Enfance) de Paris ou de province, 61 MIE ont été pris en charge par Parcours d'Exil, contre 37 en 2009.

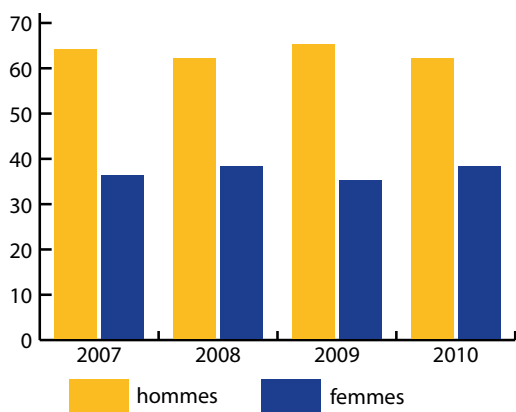
Du fait de la prise en charge prioritaire des mineurs, 40% des patients ont moins de 25 ans, 73% moins de 35 ans. Les plus de 60 ans ne représentent que 1% des patients.

Genre

Les patients reçus restent en 2010 majoritairement des hommes, représentant 61,7% du total des patients suivis par Parcours d'Exil. Si la proportion de femmes reste minoritaire, celle-ci a connu une progression en 2010, avec 38,3% contre 35 en 2009.



RÉPARTITION DES PATIENTS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE



RÉPARTITION DES PATIENTS PAR GENRE

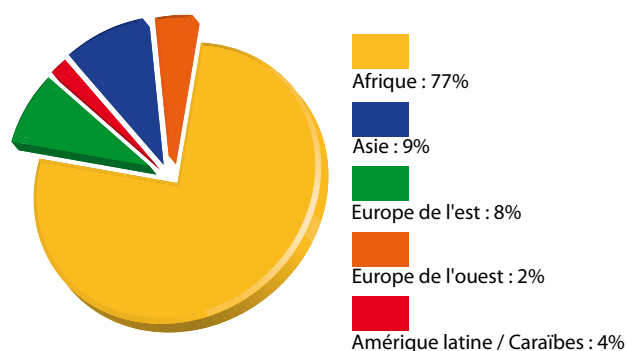
Origine géographique

La demande générale a continué à évoluer en fonction des situations politiques des pays de provenance des patients reçus.

Les victimes suivies en 2010 étaient originaires de 57 pays avec la répartition continentale suivante :

Avec 497 patients soit une part de 77%, on constate une prédominance des victimes originaires du continent africain. La Guinée Conakry et la République Démocratique du Congo (RDC) représentaient à elles seules 48% des patients africains reçus en 2010, contre 67% en 2009.

- Le nombre de patients en provenance de Guinée Conakry, eu égard aux drames que vit ce peuple de façon incessante depuis 60 ans, est resté très largement majoritaire (222 patients).
- Les demandes de patients de RDC ont également été très importantes : 92 patients en 2010. C'est de ce pays dont sont originaires la plupart des enfants soldats reçus au cours de l'année.



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS SUIVIS EN 2010

Situation professionnelle dans le pays d'origine

Cette année encore, les chiffres montrent que plus de 90% des patients avaient une activité professionnelle avant leur exil en France. Les métiers les plus représentés sont les commerçants et les techniciens / cadres supérieurs.

Une proportion importante des patients était étudiants ou élèves, ce qui reflète l'importance des mineurs et jeunes majeurs dans la patientèle du centre de soins.

Cette année encore, ces chiffres tendent à montrer que les causes de départ de ces personnes n'étaient pas économiques mais imposées par les circonstances politiques du pays d'origine.

Statut administratif en France

Lors de leur prise en soins par le centre de santé, près de 90% des patients étaient demandeurs d'asile, 7% étaient réfugiés statutaires ou bénéficiaires de protection subsidiaire et 3% n'avaient pas de titre de séjour.

De fait, les patients sont orientés vers le centre de soins au début de leur procédure de demande d'asile, ce qui explique la surreprésentation de ce statut.

Toutefois, les données relatives au statut administratif des patients peuvent ne pas refléter parfaitement la réalité car l'association ne réclame aucun titre de séjour ou justificatif dans le cadre de sa prise en soins.

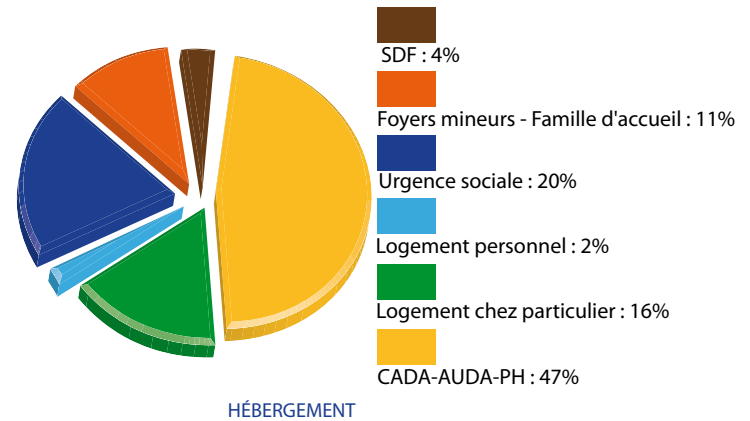
Hébergement

La question du logement des patients demeure un problème majeur.

En 2010, seuls 2% des patients bénéficiaient d'un logement personnel. Si 58% des patients ont un hébergement à moyen terme dans des foyers (CADA, Foyers pour mineurs), 40% d'entre eux vivent dans une très grande précarité.

Il faut noter que le chiffre de 47% de patients accueillis en CADA-AUDA ne reflète pas la réalité des capacités d'accueil des demandeurs d'asile mais plutôt le mode d'orientation des patients vers notre structure par les travailleurs sociaux

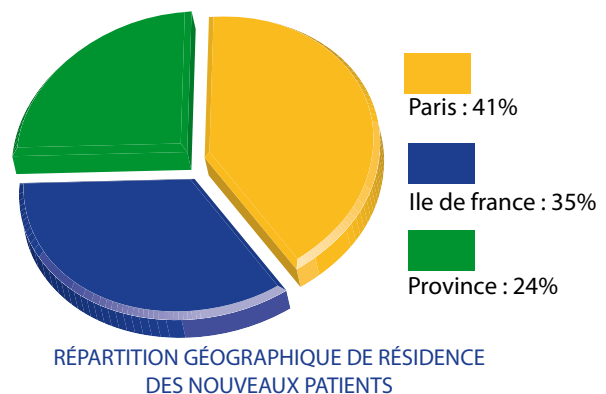
de ces lieux d'accueil. Ce chiffre est également du aux différentes prestations de soins délocalisées dans le cadre des partenariats avec les CADA ADOMA de Beauvais et Troyes et le CADA ASSAGE de Troyes. Ces prestations ne bénéficiant qu'à des personnes hébergées en CADA,



elles ont un impact important sur ce pourcentage.

Répartition géographique de résidence des nouveaux patients

Les patients résidant à Paris restent majoritaires, mais on observe une augmentation du nombre de patients de province qui passent de 18% en 2009 à 24% en 2010. Encore une fois, cette augmentation est essentiellement due aux nouveaux partenariats de soins avec les foyers ADOMA de Troyes et Beauvais.



Soins et activités thérapeutiques

«Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été.»

Albert Camus

Les victimes sont accueillies et suivies gratuitement au sein du Centre de Soins de Parcours d'Exil.

L'équipe du Centre engage avec chaque patient un cheminement thérapeutique spécifique permettant de restaurer sa propre estime, de retrouver confiance en Soi et en autrui.

Au-delà de ce « mieux-être » psychologique et physique, la finalité de la démarche est aussi de favoriser l'intégration du patient dans la société. Les thérapeutes sont des professionnels expérimentés dans la prise en soins du traumatisme.

La durée de l'accompagnement est donc fonction du parcours de chaque patient dont le comportement évolue au fil des consultations.

Les victimes de torture souffrent de profondes séquelles tant psychologiques que physiques. La prise en soins de chaque patient nécessite donc l'intervention de plusieurs types de praticiens : médecins, psychologues, psychothérapeutes et art-thérapeutes.

La plupart des patients suivis par les intervenants de Parcours d'Exil font part, d'une amélioration notable de leur symptomatologie dans un délai parfois très court, affirmant une fin des cauchemars, des angoisses et des flashes ainsi qu'un mieux-être leur permettant d'aborder plus sereinement les événements traumatiques vécus et de lever les séquelles au fur et à mesure.

En moyenne, chaque patient a été reçu 4,7 fois dans l'année avec un maximum de 33 consultations pour un seul patient en 2010.

Aucun rythme de thérapie n'est imposé au patient, que celui qu'il souhaite en fonction de sa capacité propre à poursuivre sa thérapie selon les contraintes tant psychologiques qu'administratives qu'il rencontre.

Le manque de moyens et donc de disponibilité dans les agendas impose parfois de repousser des rendez vous plus loin que le patient ou le thérapeute ne le souhaiteraient.

La kinésithérapeute bénévole par exemple ne peut assurer que peu de consultations : la réduction due au licenciement économique du nombre de psychothérapeutes a contraint également à limiter le nombre de patients pouvant bénéficier de ce type de soins.

Type de soin	2009	2010
Consultation médicale	2766	3181
Psychothérapie individuelle	744	566
Art thérapie	31 séances individuelles	24 séances individuelles
Kinésithérapie	75	138

Les échanges avec d'anciens patients sont particulièrement révélateurs des effets du soutien. Même plusieurs années plus tard, certains manifestent leur bonheur de retrouver les thérapeutes dont ils disent souvent que « sans eux, ils n'auraient peut-être pas survécu... »

Si imposer le maintien d'un lien (postérieur à la thérapie) avec les patients est impossible d'un point de vue éthique et thérapeutique, les équipes de Parcours d'Exil réfléchissent à une approche permettant de suivre l'évolution des patients au delà de la thérapie afin de permettre une évaluation de l'impact de l'intervention sur leur intégration future mais aussi afin de maintenir ce lien important tant pour l'association, inestimable rappel de la nécessité et de l'utilité du travail effectué, mais aussi pour eux, afin d'éviter un nouveau sentiment d'abandon.

Consultations médicales

Une consultation au Centre de Soins ne se résume pas à un simple examen physique ou à une consultation psychologique. Elle allie le plus souvent les deux, détermine en cas de besoin une orientation vers d'autres intervenants, aux activités complémentaires, dans le cadre du Centre de Soins.

Il est bien sûr indispensable de prendre des notes lors de ces consultations afin de pouvoir, au mieux, répondre à l'éventuelle demande du patient de lui fournir un certificat. Celui-ci peut en effet constituer une pièce médico-légale importante pour le dossier de demande d'asile. Ces notes sont bien évidemment couvertes par le secret médical ou professionnel. Il est important de bien le préciser à chaque patient et indispensable que la confidentialité de ces entretiens soit respectée.

3181 consultations médicales ont été dispensées en 2010, marquant une nette progression par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation significative a permis d'accroître la prise en soins de nouveaux patients mais également le montant des remboursements CPAM.

Consultations de psychothérapie

Le travail de psychothérapie est proposé seul ou en complément à des traitements médicaux, prescrits en consultations médicales, et aux activités de groupe.

566 séances individuelles de psychothérapie ont été dispensées en 2010, soit un recul significatif par rapport à l'année 2009.

Cette baisse sensible et regrettable du nombre de consultations est due à l'obligation de devoir procéder à des licenciements économiques, ce qui a entraîné le départ de 3 psychothérapeutes. Toutefois, les trois psychothérapeutes concernés ont décidé de poursuivre provisoirement les thérapies engagées à titre bénévole, limitant ainsi l'impact de cette mesure pour 2010. Que ce rapport annuel soit aussi un moyen de leur faire part de notre reconnaissance.

Ces thérapies engagées à titre bénévole représentent 122,5 heures en 2010.

Soins de kinésithérapie

Les activités de kinésithérapie ont subi de plein fouet la restructuration du centre, l'association ayant été contrainte de licencier la kinésithérapeute. Cette décision a été particulièrement difficile, ces soins étant d'une grande importance pour les patients.

Interpellée par cette situation et particulièrement motivée par la problématique qu'elle connaît depuis 17 ans, la Secrétaire Générale et ancienne kinésithérapeute à la retraite de l'association, ISBEL GIRAULT, a proposé de dispenser bénévolement des consultations, une demi-journée par semaine. Cette initiative a permis au centre de soins de poursuivre son accompagnement pluridisciplinaire pour les cas les plus difficiles.

Ainsi, en 2010, 138 consultations de kinésithérapie ont été dispensées, dont 26 à titre bénévole.

Soins décentralisés

Dans le cadre des soins décentralisés, le long partenariat avec l'Assage de Troyes s'est poursuivi de façon bimensuelle, toujours dans d'aussi bonnes conditions, des réunions avec les équipes ont été programmées. Ces interventions étant assurées par Mme TEEPE, psychologue, et le Docteur DUTERTE. Il est toujours important de noter la qualité du travail qu'il est possible de faire dans cette structure car, il est possible d'y travailler « au long cours » avec la plus grande partie des familles que nous recevons.

Parallèlement a été débutée une autre consultation sur Troyes, dans le cadre du Cada Adoma, consultation mensuelle assurée seulement par le Docteur DUTERTE. Cette consultation permet là aussi de réserver un temps privilégié de parole et de prise en compte des séquelles du syndrome de stress post-traumatique pour les résidents de ce foyer.

Une consultation mensuelle a également été mise en place dans l'Oise avec le CADA Adoma de Beauvais. Cette consultation a été assurée par Anne FERRARI et à partir de son congé de maternité par KARIN TEEPE qui a bien voulu prendre le relai.

Séances individuelles d'art-thérapie

Dans le cadre de cette thérapie par l'art, il est indispensable d'éviter toute mise en échec pouvant entraîner des angoisses, une dévalorisation de soi-même, des troubles qui pourraient annihiler le bénéfice de l'atelier. Il s'agit d'une vraie écoute, dans un lieu clos, où tout ce qui peut se dire ou se vivre reste confidentiel et respecté.

L'utilisation d'une aire transitionnelle (la scène) permet de mettre une distance entre la personne et le personnage. Le rire, l'humour et la dédramatisation permettent de détourner l'agressivité.

La relaxation est utilisée comme préparation au jeu théâtral.

Cette année, 24 séances individuelles ont été organisées au sein de Parcours d'Exil. Cette baisse par rapport à 2009 se fait au profit d'un plus grand nombre d'ateliers collectifs.

Actions collectives d'art-thérapie

Le groupe mineurs et citoyenneté

Dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation pour l'Enfance, Parcours d'Exil a développé et mis en place, d'avril à juin 2010, une action pédagogique originale fondée sur la mise en œuvre d'un projet que les jeunes peuvent s'approprier. L'expérience de Parcours d'Exil révèle que ces jeunes ont besoin de s'inscrire, de s'engager et de mener d'un bout à l'autre un projet, afin de les aider à remettre leur vécu traumatique en perspective.



Cette action a réuni chaque semaine huit jeunes mineurs autour de deux axes : Un atelier d'art-thérapie, dont l'objectif était d'associer un travail centré sur la personne à une réalisation artistique. Prenant comme thème central « La Citoyenneté », ils ont pu appréhender les langages de l'image et de l'écrit ; Des rencontres avec des « Citoyens Modèles », élus, policiers, membres

de la société civile, enseignants, suivies de visites d'expositions de photos et de lieux à Paris leur servant de décors pour leurs prises de vues.

Ce projet s'est clos le 24 juin au centre Parcours d'Exil par une exposition de photos prises par les jeunes et la présentation d'un coffret de cartes postales.

Parcours d'Exil remercie GÉRALD MESSADIÉ écrivain et journaliste, d'avoir parrainé cette action et la Fondation pour l'Enfance d'avoir pu, par son soutien financier, rendre ce projet réalisable.

Action Art Thérapie Parcours d'Exil - France Terre d'Asile

Dans la perspective d'un projet d'accueil de jour destiné aux mineurs étrangers isolés et pour répondre à une demande de la Maison du Jeune Réfugié de France Terre d'Asile, Parcours d'Exil a développé un projet pilote de deux ateliers d'art thérapie à destination des MIE. Ces ateliers se sont déroulés sur une période de deux mois (décembre 2010, janvier 2011) et seize jeunes mineurs, répartis en deux groupes de huit personnes y ont participé.



Il s'agissait dans un premier temps d'évaluer les complémentarités des activités proposées par la Maison du Jeune Réfugié, dont l'action se porte principalement sur l'accompagnement matériel et éducatif et Parcours d'Exil qui intervient dans une logique de soins.

Une envie de travailler ensemble s'est tout de suite imposée. Des rencontres et des échanges, entre l'équipe de France Terre d'Asile et YVES LLOBREGAT, Art thérapeute de l'association, ont facilité la mise en place de cette action.

Quatre ateliers mensuels qui se devaient de dépasser la barrière de la langue ont été fixés, ces jeunes mineurs venant de diverses parties du monde (Afghanistan, Bangladesh, Mali, Sri Lanka).

Le premier atelier à dominante expression corporelle invitait les participants à mieux se connaître, à ressentir, à être en relation avec l'autre. D'emblée, les jeunes ont fait groupe et sont allés rapidement du côté du jeu, sans agressivité, et avec l'envie de « bien faire ». Le jeu en lui-même remet en question, le jeu dédramatise.

Le deuxième atelier proposait une activité autour du collage et signature. Dans la recherche de l'image surgissent des informations visuelles très diverses, il faut faire des choix, les affirmer. Chacun a présenté son collage au groupe après l'avoir « signé ».

Le troisième atelier proposait une sortie culturelle, un temps de partage dans un lieu d'exposition, un lieu public en relation avec d'autres personnes. A l'espace culturel « Louis Vuitton », la médiatrice culturelle a guidé l'exposition et animé un atelier de dessin. Une démarche permettant à une personne fragile de renforcer sa fonction existentielle et d'approcher une démarche esthétique.

Le quatrième atelier ramenait les jeunes au théâtre, à raconter une histoire, à jouer. Il n'était pas question d'accorder une importance au texte, mais de travailler sur l'ambiance affective et relationnelle de l'atelier. Il s'agissait de leur faire éprouver la position d'acteur (la personne en jeu), et de spectateur (celui qui regarde).

Enfin, le premier groupe a pu bénéficier d'une invitation à une représentation du Lac des Cygnes à l'Opéra Bastille, invitation qui leur a permis de découvrir un espace culturel prestigieux. Cette opportunité tout à fait intéressante a été possible grâce à l'AROP, l'association pour le rayonnement

de l'Opéra de Paris qui aide le centre de santé Parcours d'Exil chaque fois que possible et que nous remercions vivement.

Ces deux sessions d'art thérapie avec les jeunes mineurs isolés de la Maison du Jeune Réfugié ont démontré et confirmé que ces jeunes personnes avaient besoin de ce type d'accompagnement. L'équipe de France Terre D'Asile a noté un bien-être certain lorsque ces jeunes rentraient après les ateliers de Parcours d'Exil ; ils étaient plus attentifs, plus détendus et ouverts en classe, donc plus disponibles à un cadre pédagogique. Cette action a été reçue comme parfaitement adaptée à ce type de public, aussi bien dans leur individualité que dans leur rapport au groupe. Nous espérons tous à présent pouvoir développer ce type d'actions à destination des mineurs isolés accueillis dans les différentes structures de la région parisienne.

Le groupe de parole femmes excisées

Des activités se sont poursuivies en plus de l'activité de soins, comme le groupe recevant des femmes excisées qui s'est réuni à 7 reprises pendant l'année. Il s'est déroulé mensuellement jusqu'en juin avec toujours une participation active des patientes, le soutien de Mme de RENGÉ et sous la conduite du Dr DUTERTE. Non seulement ce groupe a permis à ces femmes victimes de mutilations sexuelles ou de mariages forcés d'échanger sur leur vécu traumatique, d'échanger sur les différences dites culturelles, avec Mme de RENGÉ, mais il est important de noter qu'une majorité des femmes qui ont participé à ce groupe ont décidé de se faire réparer

chirurgicalement de ces mutilations. Il faut remercier en particulier le Dr FOLDES qui reçoit régulièrement ces patientes et leur offre le meilleur accueil possible dans le cadre de cette intervention chirurgicale.

Le départ d'Hélène de RENGÉ de Parcours d'Exil a malheureusement mis un terme provisoire à ce groupe de parole. Il est prévu de le reprendre courant 2011 avec l'aide d'une administratrice bénévole.

Plus difficile à mettre en place, surtout qu'il fut débuté en période de vacances fut l'idée d'un groupe dont le thème serait les contes. À l'initiative d'ANNE FERRARI psychologue, ce groupe a été proposé mais le peu de retour et l'annonce du congé maternité de Mme FERRARI n'a pas permis de poursuivre pour le moment ce projet qui s'inscrit tout à fait dans la nouvelle orientation donnée à l'activité du centre de santé Parcours d'Exil.

Réunions thérapeutiques

En interne se sont poursuivies les rencontres avec les différents intervenants de l'équipe thérapeutique et une réunion de tous les intervenants du centre de santé Parcours d'Exil a été organisée. Ces réunions sont toujours un moment riche d'échange et se terminent par un moment convivial qui permet également aux intervenants qui ne se croisent pas durant leur temps de travail au centre de soins, de se retrouver et d'échanger.

Groupe Insertion

« Reprendre goût à la vie »

En complément des thérapies individuelles, est proposé, à certains patients suffisamment reconstruits, de rejoindre le Groupe INSERTION afin de faciliter leur intégration dans la société française.

La plupart des patients arrivent au centre de soins durant leur procédure de demande d'asile. Le statut de demandeur d'asile leur interdisant de travailler, ils sont de fait contraints à l'inactivité et se voient interdits de se projeter dans un avenir professionnel. Pourtant, une fois qu'ils obtiennent leur statut de réfugié politique, on exige d'eux une insertion professionnelle extrêmement rapide (beaucoup de structures d'accueil n'accordant qu'un délai de trois mois pour trouver un logement autonome). Les personnes sont alors contraintes d'accepter des emplois sous-qualifiés et mal payés, ajoutant au traumatisme subi dans le pays d'origine une déchéance sociale dans le pays d'accueil.

Le Groupe INSERTION est un outil thérapeutique de premier ordre quant à ses résultats au niveau de la resocialisation et de la restitution de l'estime de Soi. Il permet aux patients qui le composent d'apprendre à se soigner «sans s'en rendre compte», de réapprendre la vie en groupe, le respect d'un cadre, d'horaires fixes et la prise en compte des opinions d'autrui.

Fort d'une expérience de près de 10 ans en la matière, Parcours d'Exil est plus que jamais convaincu de l'efficacité de cette démarche.

Le Groupe INSERTION bénéficie du soutien financier de la Fondation Société Générale.

Rappel des objectifs

Initié en 2004, l'objectif du Groupe INSERTION est de créer un espace propice à l'échange et à la mise en commun de nouveaux acquis. Il aide à éviter la mise en échec et permet l'entrée des patients dans un processus d'apprentissage classique, une fois la thérapie avancée et les séquelles psychiques levées.

Se crée ainsi au sein du groupe un équilibre entre la diversité des connaissances apportées par les enseignements et les obstacles et défis auxquels les patients doivent faire face au quotidien.

Intervenants

Le projet est limité par l'impossibilité financière de salarier la majorité des intervenants.

Merci donc aux bénévoles qui ont, encore cette année, fait preuve d'une grande générosité en consacrant une large partie de leur temps libre au Groupe INSERTION de Parcours d'Exil.

Sans eux, il serait impossible de mener à bien ces missions de l'Association :

- VINCENT AO : Informatique
- NICOLE BLANCHOU : Français Langue Etrangère et Qi Gong
- JEAN-CLAUDE BOUSSARIE : Informatique
- LOUISE FORESTIER : Français Langue Etrangère
- ALAIN-JEAN LE PAGE : Atelier Bureautique, Insertion et Information sur le Droit
- ELIZABETH PEACH : Anglais
- JEAN-CLAUDE ROSSIGNOL : Français Langue Etrangère
- GHISLAINE WEISS : Conversation Française

Cours et activités dispensés en 2010

Au total, 160 séances ont été dispensées en 2010, réparties comme suit : 144 cours, 11 ateliers professionnalisants individualisés et 5 ateliers professionnalisants collectifs.

Les cours seuls représentent un volume de 322 heures de cours.

Français et conversation française

L'ensemble de ces matières représente un total de 176 heures de cours, soit une très forte augmentation par rapport à 2010.

L'objectif de ces cours est de donner des notions indispensables à la vie courante en France. Même diplômés dans leur pays d'origine, les immigrants doivent se réapproprier une nouvelle culture et être capables de maîtriser tous les outils habituels en français.

La qualité de l'attention et de la participation des élèves, ainsi que l'implication des bénévoles ont été remarquables en 2010, permettant d'effectuer un travail important à chaque séance. Le désir d'apprendre le français a été très fort pour chaque patient, même si l'assiduité aux cours a été parfois entravée par toutes sortes de difficultés liées tant au passé qu'au présent.

En effet, les personnes non encore régularisées ont souvent peur de sortir de leurs lieux d'hébergement et prennent des risques pour venir aux cours ; ce qui démontre, s'il est encore besoin, leur importance dans le processus de reconstruction.

L'enseignement du français en ces circonstances instables, et à des personnes de niveaux très divers, a induit un jonglage constant entre diverses activités : conversation, lecture, écriture, grammaire, tant en individuel, que par groupe de deux ou encore tous ensemble.

Informatique et logiciels bureautiques

52 heures de cours ont été données en 2010, soit une très légère augmentation par rapport à 2009.

Moyen de communication incontournable, ce cours a fait l'objet d'une forte demande car il s'avère indispensable dans la recherche d'un emploi (maîtrise du traitement de texte pour rédiger un CV par exemple).

Qi Gong

14 cours de Qi Gong ont été dispensés en 2010.

Le Qi Gong s'inscrit du côté du soin. C'est une nouvelle pratique corporelle d'origine chinoise qui unifie le corps, la respiration et l'esprit. La lenteur et la fluidité des mouvements apportent une détente profonde. Le Qi Gong favorise une profonde reprise de confiance en soi par le biais de son propre corps.

L'objectif est d'être complètement dans le mouvement, lentement, «paresseusement», comme un félin qui s'étire, et joue de tout son corps. Être pleinement dans cet instant où corps, esprit et souffle sont un, «remplacer mille pensées par une pensée» disent les Chinois, retrouver le plaisir de ressentir son corps dans la détente et la gratuité du geste. Un plaisir oublié par les victimes de torture.

Les ateliers professionnalisants

A partir du mois d'octobre 2010 le groupe Insertion a proposé aux patients deux approches nouvelles de l'insertion professionnelle:

- Un suivi individualisé
- Des ateliers collectifs

En 2010, 11 personnes ont bénéficié d'un suivi personnalisé et 21 personnes différentes ont suivi les ateliers collectifs.

Les séances de suivi individualisé

Plusieurs axes ont été proposés et animés par M. LEPAGE bénévole compétent dans le champ de l'insertion professionnelle.

- Le «Passeport Formation» : 3 personnes ont été intéressées par cette démarche leur permettant de faire le point sur leurs compétences. Il s'agit de séances individuelles de bilans des compétences, des aptitudes et de point sur formation et parcours professionnel afin de faire le point sur les acquis, les compétences transférables et évoquer les envies d'orientation.
- Atelier recherches d'emploi et de formation, suivi personnalisé des démarches : 8 personnes ont participé à des ateliers de recherches d'emploi ou ont bénéficié d'un accompagnement individualisé (préparation à l'entretien d'embauche, recherches de stage, rédaction de cv ou de lettres de candidature, contact d'organismes de formation, utilisation de moteurs de recherche d'emploi sur internet, conseils pour rechercher un emploi ou une formation etc...).
- Même si les difficultés rencontrées par les personnes du groupe sont nombreuses (difficultés administratives, professionnelles, personnelles), ces séances individuelles ont apporté aux participants un accompagnement solide dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Les ateliers collectifs

Les séances collectives étant ouvertes, les patients du centre de soin intéressés par les thématiques abordés peuvent rejoindre les participants du groupe insertion professionnelle.

9 intervenants ont ainsi animé les séances collectives du groupe Insertion :

- ALAIN-JEAN LE PAGE, Spécialiste de l'insertion professionnelle
- M. PASCAL SEI, Informaticien
- Maître ANNE SCHEER, Avocate

- Mme DIARA TOUMOU FALL, Garde d'enfant à domicile
- Mme HOURIA RIGHI, Aide soignante
- ANNE FERRARI, Psychothérapeute
- KARIN TEEPE, Psychothérapeute
- M. JEAN RENÉ FERRU, Ancien contrôleur des travaux de la DDE
- M. RODOLPHE VIAULT, Directeur d'association

En 2010, 5 sessions collectives ont été organisées, réunissant en moyenne 7 participants.

21 personnes différentes ont bénéficié de ces ateliers collectifs. Il est à noter cependant que la majorité des participations ont été ponctuelles.

Au cours de chaque séance, des documents récapitulatifs et donnant des pistes pour aller plus loin ont été remis aux participants.

9 thématiques différentes ont été abordées et 7 champs d'activité différents ont été explorés.

- Présentation globale du monde du travail, du droit du travail et de la formation professionnelle
- La création d'entreprise
- Les métiers du droit
- Les métiers de la petite enfance
- Les métiers de la santé
- Les techniques de recherche d'emploi
- Les métiers des travaux publics
- Les métiers de la gestion-comptabilité
- La direction de l'association

Le soutien direct de Parcours d'Exil

Dans le cadre de projets professionnels définis en liens avec l'équipe de Parcours d'Exil, l'association participe au financement des formations des patients.

Les participants du groupe ayant un projet construit de formation ou d'insertion professionnelle ont pu ainsi rencontrer JÉRÔME BOILLAT, Directeur du Développement, afin d'étudier ensemble la faisabilité

de leur projet en terme de démarches administratives et de financement. A l'issue de ces rendez vous, des financements totaux ou partiels ont pu être accordés aux participants.

Ainsi, dans le cadre de demande de financement de frais de scolarité, 3 projets sont en cours de réalisation et 4 permis de conduire ont été financés.

Les sorties culturelles

En raison de la réorganisation de l'association et du déménagement, le nombre de sorties culturelles a légèrement diminué au cours de l'année. Ces moments d'échanges et de partages autour d'œuvres d'arts et de projets artistiques restent néanmoins particulièrement importants dans l'accompagnement que propose Parcours d'Exil.

14 sorties ont été organisées au cours de l'année pour les patients du groupe insertion.

- La poursuite du partenariat avec l'orchestre de Paris a permis l'organisation de 9 sorties. Lors de chacune de ces 9 représentations, l'orchestre a offert gracieusement 5 places première catégorie pour les patients du centre. Nous remercions M. Hamard d'avoir prolongé ce partenariat mis en place par son prédécesseur, ainsi que toute son équipe, qui nous a toujours remarquablement accueillis. Nous avons en outre été sollicités par l'équipe Mécénat de l'Orchestre de Paris pour étudier comment élargir ce partenariat, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter car cela permettra une découverte plus approfondie pour les patients.



- Le partenariat avec l'espace culturel Louis Vuitton s'est également prolongé, donnant lieu à deux sorties pour visiter les expositions PERSPECTIVE, le 15 juillet et PETER PAN, le 16 décembre. Ces sorties sont systématiquement anticipées et préparées par Yves Llobregat. Il

nous est agréable de remercier la directrice de l'espace Marie-Ange Moulouquet, pour ses accueils chaleureux, et toute son équipe pour leur travail et gentillesse.

- Les patients ont également participé à une sortie « découverte art et culture » organisée au Centre Pompidou le 19 avril.
- Une visite autonome gratuite a pu être organisée le 18 novembre au Louvre, grâce à la politique du musée favorisant «un accès à la culture pour tous» et en particulier aux «visiteurs peu familiers des institutions culturelles». Le thème de la visite choisie était « Vivre ensemble ».
- Une sortie avec France Terre d'Asile a pu être organisée à l'Opéra Bastille à l'occasion d'une représentation du « Lac des Cygnes », notamment grâce à l'AROP (Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris). Cette initiative a permis à 14 mineurs isolés étrangers pris en charge par France Terre d'Asile de découvrir ce lieu prestigieux.

Projet Protect

Le projet PROTECT (Processus de reconnaissance et d'orientation des victimes de torture dans les pays européens pour faciliter le soin et le traitement), a pour objectif, à travers des recherches, des échanges de pratiques et un travail en commun, de concevoir un processus de reconnaissance précoce et d'orientation des victimes de torture ou de forme sérieuse de violence psychologique, physique ou sexuelle.

Son but est de créer un outil commun de dépistage pouvant être utilisé dans tous les Etats-membres de l'UE, quelque soit la législation nationale et afin de satisfaire aux exigences des directives européennes sur l'asile.

Rappel des objectifs

Depuis 2003, plusieurs directives européennes ont mis en place au niveau communautaire des conditions minimales d'accueil des demandeurs d'asile qui s'imposent à tous les Etats membres. En particulier, la directive du 27 janvier 2003 prévoit que les personnes vulnérables (mineurs, mineurs isolés, handicapés, personnes âgées, femmes enceintes) et les victimes de tortures, de viol ou d'autres formes de violences graves, psychiques ou physiques doivent bénéficier de conditions d'accueil et de traitement adaptées.

En 2007, Parcours d'Exil a lancé un projet de « recherche-action » en région parisienne visant à créer un outil aidant les travailleurs sociaux et les différents professionnels en lien avec cette population à identifier les personnes ayant connu ce type de traumatisme et nécessitant une prise en charge adaptée. Ce projet a abouti à la réalisation d'un questionnaire utilisé par les professionnels qui permet d'évaluer les besoins d'accompagnement thérapeutique des migrants. En 2009, la recherche action a acquis

une dimension nationale, des structures d'accueil des plus de 20 départements y prenant part.

Le projet PROTECT permet à Parcours d'Exil de porter cette réflexion au niveau Européen. Il consiste donc à échanger et améliorer, avec les organisations partenaires, les pratiques et les différents outils permettant une reconnaissance précoce des victimes de torture dans le but d'améliorer leur suivi thérapeutique. Cette action vise également à sensibiliser les Etats Membres sur leurs obligations envers cette population, obligations qui sont trop souvent oubliées.

Les partenaires

Parcours d'Exil est porteur de ce projet auprès de la Commission Européenne, en collaboration avec six organisations partenaires (par ordre alphabétique) : ACET (Bulgarie), BZFO (Allemagne), la Fondation Cordelia (Hongrie), France Terre d'Asile (France), IRCT (Danemark), Pharos (Hollande).

Toutes ces organisations sont impliquées dans la réhabilitation et la prise en charge des demandeurs d'asile victimes de tortures et partagent la même volonté de créer, tester, mettre en place et partager des outils et des processus d'identification des victimes de torture.

Ce projet s'appuie donc sur l'expérience locale de chaque centre.

Le suivi du projet

En lien avec les services de la Commission Européenne travaillant sur les directives « Accueil » et « Procédure », le projet prévoit :

- Analyser les législations nationales et les pratiques au regard de l'application de la directive Accueil et de l'identification des victimes de torture ;
- Editer un outil d'identification précoce ;
- Editer une procédure d'identification ;
- Editer une plaquette de formation sur les symptômes et les séquelles laissés par la torture et/ou les formes sévères de violence physique, sexuelle et psychologique et leur impact durant la procédure de détermination du statut de réfugié.

Tous les documents seront traduits en 7 langues (anglais, français, allemand, néerlandais, hongrois, bulgare et espagnol). Ils seront conçus conjointement par tous les partenaires du projet avec la participation des bénéficiaires directs du projet (organisations et institutions travaillant dans le domaine de l'asile ou de la torture au niveau local, national ou européen).

Le projet PROTECT a démarré le 1er juillet 2010. Les travaux se déroulent sur une période de 18 mois et sont rythmés par des rencontres trimestrielles organisées tour à tour par chacun des partenaires.



La première réunion du projet PROTECT s'est tenue dans les locaux de France Terre d'Asile (Paris) les 13 et 14 octobre 2010. Ce séminaire de travail a rassemblé les représentants des sept partenaires et a permis, au terme d'un travail de diagnostic et d'analyse du contexte réglementaire

européen, le démarrage des activités du groupe de travail.

Le Docteur DUTERTE, JÉRÔME BOILLAT et LORRAINE DE BOUCHONY, responsable de WelcomEurope, accompagné de Mme de RENGÉ, ancienne directrice administrative et financière du centre de soins devenue représentante de l'IRCT à Bruxelles, se sont rendus à Bruxelles au mois de décembre pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et s'assurer du bon fonctionnement des procédures d'échanges mises en place avec la Commission Européenne.

FORMER

- **Formations professionnelles**
- **Supervisions dans les CADA**
- **Recherche-action sur la reconnaissance précoce des victimes de torture**

Formations professionnelles

«Former les professionnels à la reconnaissance des symptômes relevant du traumatisme et à l'accompagnement des victimes»

L'année 2010 a confirmé la tendance amorcée en 2009 d'un fort accroissement des demandes de formation, d'analyse de pratiques et de supervisions, destinées aux professionnels amenés à travailler auprès de victimes de torture. Cette tendance confirme l'expertise et la réputation acquises en la matière par Parcours d'Exil au fil des années.

Ces interventions ont mobilisé beaucoup de temps et ont nécessité de nombreux déplacements en Ile-de-France comme en province, 25 jours de formation ayant été réalisés sur l'année.

Formation en inter

En cohérence avec les actions menées en 2008 et 2009, Parcours d'Exil a proposé en 2010 une session de 5 jours de formation en inter. Elle a été organisée dans les locaux du centre de soins Parcours d'Exil. Cette session était ouverte à des publics venant de structures diverses : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, chefs de services ou encore stagiaires travaillant en CADA.

Les modules de formation se décomposent en deux temps :

Les 3 premiers jours permettent d'aborder les bases : objectif et effets de la torture, séquelles du traumatisme, manifestation de protection des victimes.

Jour 1 : Raisons et usage de la torture

- Torture et pratiques des Etats totalitaires

- Vivre dans un Etat totalitaire et/ou dans un Etat en guerre
- « Revictimation » ou réhabilitation : la France, une terre d'asile ?

Jour 2 : Conséquences médico-psychologiques de la torture

- Psycho-traumatisme : définition et symptomatologie post traumatique
- Dissociation et troubles dissociatifs
- Identification à l'agresseur et troubles relationnels

Jour 3 : Conséquences du traumatisme sur les relations : aspects systémiques

- Déjouer la mise en échec du réseau d'aide
- Décliner l'invitation à la répétition
- Eviter la « contamination » des institutions

2 jours optionnels sont ensuite proposés afin de traiter des sujets plus spécialisés, comme la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers (MIE).

Jour 4 : Familles de réfugiés, réfugiés en famille

- Risque de maltraitance, de violence conjugale
- Déchéance sociale
- Enfants « parentifiés »

Jour 5 : Les M.I.E

- Violences contre les mineurs
- Violences sexuelles, tortures, enrôlement forcé, enfants tueurs
- Travail en réseau autour des mineurs isolés

Un seul cycle a été organisé en 2010, aux dates suivantes : 24 février, 24 mars et 21 avril 2010. Le second module s'est déroulé le 9 mai et le 16 juin.

Cette année, Parcours d'Exil eu le plaisir d'accueillir d'anciens « stagiaires » qui n'avaient suivi

que les 3 premiers jours et ont demandé à suivre les deux jours optionnels.

De plus, après l'achèvement de la convention de supervision avec le CADA de Montigny Beauchamp, c'est avec plaisir que Parcours d'Exil a reçu en formation deux intervenants de cette équipe.

Formations en intra

Les formations en intra permettent à la structure participante de bénéficier d'un excellent rapport qualité/prix puisqu'elles concernent l'intégralité de son équipe (intervenants sociaux, animateurs, éducateurs...) en offrant un même niveau de formation et de compréhension à tous, rendant l'approche plus efficace qu'une formation individuelle.

Ces formations se déroulent généralement dans les locaux de l'institution ayant requis la prestation.

Parcours d'Exil a été particulièrement sollicité en 2010 puisque le Docteur DUTERTE est intervenu dans cinq CADA différents : Berck sur Mer, Vannes, Marseille, Nantes et Compiègne pour un total de 21 jours de formation. Cette tendance semble se confirmer en 2011.

5 jours de formations et d'analyse de situations ont été animés au CADA de Berck sur Mer (Pas-de-Calais) par le Docteur DUTERTE, où il a rencontré plusieurs équipes qui avaient été réunies pour ces journées.

Trois jours consécutifs de formation et d'analyse de situations et de supervisions ont été organisés au CADA de Vannes (Morbihan), et ce malgré des difficultés liées au mauvais temps et à la grève des trains. Il est à noter que les problèmes de transport, en particulier à la SNCF ont amené de nombreux reports de journées prévues, ainsi que de nombreux retards dans les programmes prévus.

Après le Nord et la Bretagne, le Docteur DUTERTE s'est rendu à Marseille (Bouches-du-Rhône) pour trois journées de formation réparties sur trois mois.

Une coopération fructueuse a été mise en place avec le CADA de Compiègne (Oise) où se regroupent différentes équipes de la région. Fructueuse et réalisée dans des conditions idéales puisqu'il a été possible de faire précéder les séances d'analyse de la pratique de journées de formation, ce qui se révèle être la meilleure façon d'optimiser les séances d'analyses de la pratique.

Interventions à la Fondation d'Auteuil

Dans le cadre des formations régulières, renouvelées d'années en années, c'est avec plaisir que le Docteur DUTERTE s'est rendu à l'invitation de la Fondation d'Auteuil, à la rencontre d'éducateurs venus de toute la France pour des journées de formation à la problématique des Mineurs Isolés Etrangers. En outre il a dispensé deux formations, dont une à Toulouse concernant les problèmes de sommeil en direction d'équipes de veilleurs de nuit.

Intervention à l'IRTS d'Orléans

Une nouvelle fois le Docteur DUTERTE a été demandé pour intervenir, une journée entière cette fois, devant les étudiants éducateurs spécialisés de l'école des Olivets. Cette journée qui était la dernière de l'année scolaire pour ces étudiants fut riche d'échanges.

Formation interne

Mme TEEPE psychologue et le Docteur DUTERTE ont tout au long de l'année 2010 bénéficié d'une formation sur la prise en compte en réseau de la maltraitance faite aux enfants, formation assurée au Centre des Buttes Chaumont à Paris, à raison de deux jours par mois.

De plus, les salariés ou bénévoles souhaitant perfectionner leurs connaissances sur le traumatisme et ses conséquences ont pu participer ponctuellement, voire régulièrement pour certains d'entre eux, aux séances de formation réalisées dans le cadre du Centre de Soins.

Supervisions dans les CADA

«Superviser les équipes de professionnels pour les aider à mieux vivre et penser leur travail»

Les séances de supervision offrent un espace de parole aux équipes travaillant au contact de demandeurs d'asile ou de réfugiés ayant été victimes de torture, sur la base de situations vécues ou de dossiers présentés par les équipes.

Elles sont l'occasion pour les intervenants de Parcours d'Exil, d'apporter un regard extérieur sur les questionnements ou les difficultés que traversent les équipes. L'objectif des séances est de lever les problèmes rencontrés et d'améliorer la qualité et les conditions de travail des équipes travaillant auprès de victimes de torture.

47 demi journées de supervision ont été réalisées en 2010.

Reprise de la supervision du CADA de Porcheville (Yvelines)

La convention qui liait depuis plusieurs années Parcours d'Exil avec le CADA de Porcheville est arrivée à son terme en 2010. Interrompue pour des problèmes budgétaires, elle a finalement été renouvelée fin 2010 et c'est avec plaisir que le Docteur DUTERTE a retrouvé cette équipe motivée sous la responsabilité d'un nouveau chef de service, CHRISTINE MATTHYS, qui avait été à l'origine de ces séances, ayant été appelée à d'autres fonctions.

Les supervisions initiées en 2009

La convention avec le CADA de Montigny Beauchamps (Val d'Oise) a été menée à son terme en 2010. La convention avec le CADA de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), a été renouvelée en cours d'année et là aussi, ce fut un réel plaisir de pouvoir poursuivre le travail entamé l'année précédente avec une équipe en évolution mais toujours motivée et en recherche constante d'amélioration de ses pratiques.

Le même constat peut-être fait pour les séances qui ont eu lieu au CADA de Vernon (Eure), tout au long de l'année.

2010 fut aussi l'année du début d'une coopération de qualité avec le CADA de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne).

Ces interventions ont permis d'aborder tant des sujets de fonds liés à l'accompagnement des victimes de torture, que des problèmes liés à des questions d'ordre systémique de dysfonctionnements des équipes dans un contexte influencé par le lourd passé des résidents.

Outre l'intérêt direct de ces séances régulières avec les équipes qui sont en contact au quotidien avec les patients que nous recevons au centre de santé Parcours d'Exil, ces déplacements en banlieue parisienne ont permis au Docteur DUTERTE d'expérimenter et de rapporter à l'équipe du centre de soins le temps que mettent les patients pour venir du CADA jusqu'au centre de soins. Certains patients réalisant des trajets leur prenant parfois plus de 4 heures aller et retour pour se rendre à leurs consultations avec les intervenants du centre.

Recherche-action CADA sur la reconnaissance précoce des victimes de torture

Initié en 2007 avec 5 structures d'Ile de France et élargi en 2009 au niveau national, le projet de recherche action France sur le dépistage des victimes de tort ures s'est poursuivi tout au long de l'année. Il a donné lieu à deux journées de retour d'expérience par les participants dans les locaux de Parcours d'Exil, rassemblant chaque fois une vingtaine de professionnels issus de 15 structures fortement impliquées.

Cette action a conduit à l'élaboration d'un questionnaire permettant aux travailleurs sociaux d'évaluer les besoins de suivi psychologique des personnes accueillies dans leurs structures.

Les retours sur les questionnaires réalisés et l'orientation des patients permettent d'obtenir des informations essentielles sur les besoins de soins des patients et les solutions locales existantes.

Dans le cadre de ce projet, Parcours d'Exil a réalisé une formation spécifique à Nantes lors d'une réunion inter-CADA afin de les intégrer au programme. Le Docteur DUTERTE est intervenu lors de deux journées de formations sur la vie en état totalitaire et la prise en compte du psycho traumatisme. Le troisième jour, plus particulièrement ciblé sur le questionnaire de recherche et son utilisation, a été assuré par Karin TEEPE psychologue et Jérôme BOILLAT, Directeur du Développement.

En 2010, deux réunions de suivi ont été organisées dans les locaux de Parcours d'Exil en février et juin.

Ces réunions ont rassemblé en moyenne 18 participants des 15 structures les plus actives dans le projet. Elles sont l'occasion pour les intervenants sociaux utilisant le questionnaire de dépistage d'échanger sur les problèmes rencontrés et de faire remonter des situations ou des cas difficiles. Outre le suivi de l'action, ces échanges entre ces intervenants et l'équipe de Parcours d'Exil permettent de poursuivre l'amélioration de l'outil développé et la formation des équipes. Nous tenons par ailleurs à remercier les intervenants sociaux qui participent à cette action, leur engagement étant essentiel à son succès.

INFORMER

- **Alerter le grand public**
- **Etre un interlocuteur reconnu auprès des institutions et entreprises**
- **Informer les medias et leaders d'opinion**

Alerter le grand public

Les difficultés économiques que traverse l'association nous ayant contraint de supprimer le poste de chargé de communication, les actions relatives à la communication ont été fortement réduites et centrées sur des éléments essentiels.

Toutefois, le travail sur la notoriété et la visibilité de l'association reste un chantier fondamental pour sensibiliser les publics à son action.

Il s'agit plus que jamais de fidéliser et de développer les contacts de l'association.

Communication online – site internet

En 2010, le choix a été fait de privilégier sur le site internet de l'association la présentation institutionnelle au détriment des informations sur son actualité.

N'étant plus en mesure d'assurer des mises à jour quotidiennes du site, celui-ci n'a pas évolué significativement au cours de l'année.

Il enregistre une moyenne de 1875 visites par mois et reste donc un outil important de notoriété.

Newsletter

La newsletter trimestrielle, « Paroles d'Exil », n'a pu être publiée qu'à 3 reprises en 2010, le déménagement et le départ du chargé de communication ayant rendu impossible la parution de celle du second trimestre.

Malgré cela, il a été décidé de poursuivre la publication régulière de cette lettre d'information, JÉ-

RÔME BOILLAT assurant désormais la coordination en plus de ses autres fonctions.

Le format développé en 2009 reste inchangé: A4 de 4 pages, comprenant un dossier central et trois ou quatre articles d'actualité. Son envoi est généralement accompagné d'un courrier de présentation et d'un bulletin de soutien.

Elle est imprimée à 350 exemplaires.

Cette newsletter est également mise en ligne au format PDF sur le site de Parcours d'Exil.

Opérations de marketing direct

Le peu de moyens financiers de Parcours d'Exil ne lui permet pas de lancer des opérations d'envergure dans le domaine de la collecte de fonds.

Toutefois, à l'initiative de l'entreprise Sit'com Système, l'opération de vente de cartes de vœux solidaires a été renouvelée cette année.

Ces cartes, ont été vendues à des entreprises et des particuliers avec versement d'une partie des bénéfices à l'Association.

Sensibilisation du grand public

Le spot d'information réalisé par l'association Sofiaprod en 2009 a fait l'objet d'une campagne de diffusion en février 2010 dans près de 300 salles de cinéma. Ce spot, toujours visible sur le site internet de Parcours d'exil permet de mettre en valeur les idées de reconstruction et d'espoir pour les victimes de tortures prises en soins par le centre. Malheureusement, les retombées ont été relativement limitées proportionnellement aux sommes engagées et au temps investi.

Etre un interlocuteur reconnu auprès des institutions et entreprises

Partenariats nationaux

- Parcours d'Exil entretient avec l'association fédérative La Voix de l'Enfant une relation partenariale forte. En sa qualité de Vice-Président, le Docteur DUTERTE est intervenu lors des rencontres annuelles précédant l'Assemblée générale de cette institution sur le thème du psycho traumatisme.
- Afin de répondre à une demande de la Maison du Jeune Réfugié de France Terre d'Asile, Parcours d'Exil a développé un projet pilote de deux ateliers d'art thérapie à destination des MIE. Ces ateliers se sont déroulés sur une période de deux mois (décembre 2010, janvier 2011) et ont accueilli seize jeunes mineurs.

Partenariats internationaux

Parcours d'Exil fait partie de deux réseaux rassemblant les Centres de Soins pour victimes de torture dans le monde.

- L'IRCT (International Rehabilitation Centres for Victims of Torture)
- Réseau Européen des centres de réhabilitation pour les victimes de torture. JÉRÔME BOILLAT et HÉLÈNE DE RENGÉ ont participé à la rencontre annuelle du réseau à Copenhague du 18 au 21 mai.

Mécénat de compétences

- Eurogroup Autrement

Parcours d'Exil a remporté en 2010 un appel à projet lancé par le cabinet de conseil en stratégie et en organisation Eurogroup Consulting dans

le cadre de son action de mécénat de compétences « Eurogroup Autrement » qui soutient des associations d'intérêt général à but non lucratif.

Eurogroup Consulting a donc monté en septembre 2010 une équipe de trois consultants ayant pour mission de soutenir l'association son développement.

Cette mission a plusieurs objectifs :

1. Structurer l'organisation de Parcours d'Exil à travers la planification des activités de prise en soins et de formation, dans le but d'optimiser les ressources de l'association : ce travail permettra notamment d'organiser le démarrage de nouvelles activités au sein de Parcours d'Exil (projet d'accueil de jour des mineurs isolés, développement de nouvelles thérapies familiales...).
2. Rechercher de nouveaux financements afin d'assurer la prise en soins des patients et le développement de nouveaux projets (activités d'insertion professionnelle des patients, projet européen de détection des victimes de torture,...).
3. Mettre en place une politique active de communication et de relations publiques afin de sensibiliser le grand public à l'activité de Parcours d'Exil dans le but d'attirer de nouvelles sources de financement.

Nous remercions chaleureusement Monsieur ROUSSEAU d'avoir permis cette rencontre, ainsi que CLAUDIA MONTERO, NOÉMIE RAMPA et CLÉMENT BERRARDI pour leur implication dans le travail réalisé.

- WelcomEurope

L'entreprise WelcomEurope, spécialisée dans le conseil, la formation et l'accompagnement des porteurs de projets européens a poursuivi

ses actions de mécénat en faveur de Parcours d'Exil. Outre une aide à la mise en œuvre du projet PROTECT, WelcomEurope a gracieusement offert les frais de participation de Jérôme Boillat à deux sessions de formation, la première portant sur l'accès aux financements européens et la seconde sur le management de projets financés par l'Union Européenne.

Merci à LORRAINE DE BOUCHONY pour son soutien sans faille à notre action.

Fondation Société Générale

La fondation Société Générale a renouvelé son soutien à notre action par une subvention pour le projet Insertion + et en faisant participer Parcours d'Exil à la Citizen Commitment Week qui valorise l'implication des salariés de la Société Générale dans des actions de bénévolat auprès d'associations partenaires.

Espace Culturel Louis Vuitton

Cette année encore, l'Espace Culturel Louis Vuitton a accueilli Parcours d'Exil, dans le cadre des actions d'Art Thérapie menées en partenariat avec France Terre d'Asile. L'espace Louis Vuitton a donc servi de support au troisième atelier conçu par YVES LLOBREGAT : un moment de partage dans un lieu d'exposition, un lieu public en relation avec d'autres personnes. La médiatrice culturelle de l'Espace Louis Vuitton a guidé l'exposition et animé un atelier de dessin.

Lobbying

- Coordination des efforts de lobbying auprès des instances européennes

Cette coordination a été rendue possible grâce à l'appartenance de Parcours d'Exil à l'IRCT. Elle s'est effectuée en direct ou en coopération avec LAETITIA DE RADIGUES, responsable du bureau bruxellois de l'IRCT et HÉLÈNE DE RANGERVÉ, désormais en poste à Bruxelles auprès de cet organisme. Elle a permis de rappeler l'importance

des financements européens pour la survie des Centres de Soins car très peu d'Etats Membres assument réellement la responsabilité, qui est légalement la leur, de devoir financer les soins aux victimes de torture. La mise en parallèle des questions de terrain et des questions européennes a permis en effet d'expliquer aux interlocuteurs les enjeux du désengagement affiché de la Commission envers les centres situés dans l'UE.

Informers les medias et leaders d'opinion

Interventions

Outre les interventions dans le cadre des CADA ou avec les partenaires de l'association (comme La Voix de l'Enfant), le Docteur DUTERTE est intervenu tout au long de l'année 2010 dans différents colloques ou réunions :

- Adoma : réunion de réseau dans l'Eure où il est intervenu sur le thème Exil et traumatisme.
- Réunions dans le cadre du projet européen Leonardo (interventions sur les problèmes posés par l'accueil des mineurs isolés d'origine afghane)
- Assemblée Nationale : colloque sur le thème « la prise en compte de la souffrance psychique des mineurs isolés étrangers est-elle assurée ? ».
- EHESS¹ : séminaire organisé par Mme MICHÈLE LECLERC OLIVE, intervention sur le thème « Trajet migratoire, récit biographique ».
- EFTA² : congrès annuel. Plus de 2000 thérapeutes familiaux venus de l'Europe toute entière et pour certains d'autres continents se sont rassemblés dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot. Le Docteur DUTERTE a pu proposer deux présentations « Thérapie familiale chez les mineurs isolés, un paradoxe ? » et « Thérapie familiale en situation extrême ».
- Le Docteur DUTERTE s'est rendu avec une intervenante de l'ASE³ au Centre Monceau pour y rencontrer, au sujet d'une situation précise, deux intervenants de cette institution.
- A leur demande, l'équipe de Parcours d'Exil a eu le plaisir de partager un repas avec deux membres responsables de la Commission torture d'Amnesty International.

[1] Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

[2] European Family Therapy Association

[3] Aide Sociale à l'Enfance

PERSPECTIVES 2011

Perspectives 2011

L'année 2011 devra poursuivre le travail de restructuration engagé en 2010 afin de permettre au centre de soins de poursuivre son action auprès des patients. La maîtrise des dépenses et la recherche de nouvelles sources de financement s'annonce comme une préoccupation constante.

Réduction des frais

- Les effets du déménagement et de la réduction du personnel se feront pleinement sentir en 2011. De nouvelles économies devront être recherchées dans les contrats de l'association avec divers fournisseurs.

Election d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau

- L'élection sera réalisée en fonction des fins de mandats et des nouvelles candidatures.

Poursuite du projet PROTECT

- L'année 2011 doit être décisive pour la conduite du projet PROTECT. Le travail en réseau des différents partenaires, toujours rythmé par des rencontres trimestrielles doit conduire à l'élaboration du questionnaire de dépistage des victimes et la production d'un manuel d'utilisation traduit en 7 langues. La présentation de l'outil doit avoir lieu au mois d'octobre 2011 à Bruxelles.

Recherche Action CADA

- Les réunions de suivi se poursuivront en 2011 ainsi qu'une session de formation à destination des nouveaux intervenants des structures participantes n'ayant pas pu bénéficier de la formation initiale.

Projet Rwanda

- Un partenariat avec une association Rwandaise venant en aide aux orphelins du génocide et du VIH/ SIDA doit débuter en 2011, sous réserve de trouver un financement pour cette nouvelle action.

Projet Accueil de jour MIE

- Le projet de renforcement des prestations à destination des MIE doit se développer en 2011 sur la base du projet pilote initié avec France Terre d'Asile afin d'augmenter le nombre de patients pris en soins dans ce cadre.

Projet « Enfants Absents »

- La fondation de France et la Voix de l'enfant ont accepté de participer au financement d'une action spécifique destinée aux familles d'enfants « absents », décédés ou disparus. Ce projet, lourd à porter pour les intervenants impliqués comprendra plusieurs volets de soins et de thérapies ainsi que la création d'un groupe de parole à destination des parents concernés.

RAPPORT FINANCIER 2010

Rapport financier

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la clôture du bilan de l'association Parcours d'Exil au 31 décembre 2010, les comptes ont été arrêtés en prenant en considération l'ensemble des charges et produits de l'année, et non uniquement les mouvements de trésorerie correspondants (comptabilité d'engagements).

De ce fait, les comptes de l'Association ont été arrêtés en conformité avec les règles comptables des associations et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sont réalisés par un cabinet d'expertise comptable (Cabinet CERA) et certifiés par un Commissaire aux Comptes (Monsieur Sébastien Treps).

A ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable dans les Etats Financiers ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.

Activité de l'Association

Situation et évolution de l'activité de l'Association au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31/12/2010, l'activité financière de Parcours d'Exil a été impactée de la manière suivante :

- La subvention de la Commission européenne pour le projet ESSOR a pris fin le 31 décembre 2010, après que la Commission ait, fait exceptionnel, accepté de prolonger à deux reprises l'utilisation des fonds. Cette décision a permis à Parcours d'Exil d'utiliser l'intégralité du résidu de la subvention, soit 202 660€ (contre 352 267€ en 2009).
- Le projet PROTECT, également co-financé par la Commission Européenne a débuté au mois de juillet 2010 pour une durée de 18 mois. Les termes de ce projet permettent de financer 89,91% des coûts éligibles de l'action.

Parcours d'Exil s'est vu contraint de rechercher de nouvelles sources de financement pour pallier la réduction très importante des subventions européennes.

Même si les produits d'exploitation ont continué à progresser au cours de l'exercice, l'association a cherché à définir des objectifs soumis par la direction et validés par le conseil d'administration.

Evolution et perspectives d'avenir :

Les objectifs pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2011 sont les suivants :

- Développer l'orientation choisie dans la prise en charge, le traitement et l'accompagnement des victimes de torture,
- Développer la formation inter entreprises afin d'assurer une plus grande variété des revenus,
- Relancer la recherche de subventions et diversifier les sources de financement,
- Accroître la part de la prise en charge des MIE par le personnel médical pour une implication plus longue en termes de soins aux victimes.
- Accélérer la mise en œuvre et la réalisation du projet PROTECT. Le démarrage de l'action ayant été plus lent que prévu, il est nécessaire de renforcer les moyens consacrés à l'action en 2011 afin de consommer l'intégralité de la subvention allouée. En accord avec les partenaires associés au projet, il est également prévu de solliciter auprès de la Commission Européenne une prolongation de trois mois de la durée de l'action.

Examen des comptes de l'exercice 2010

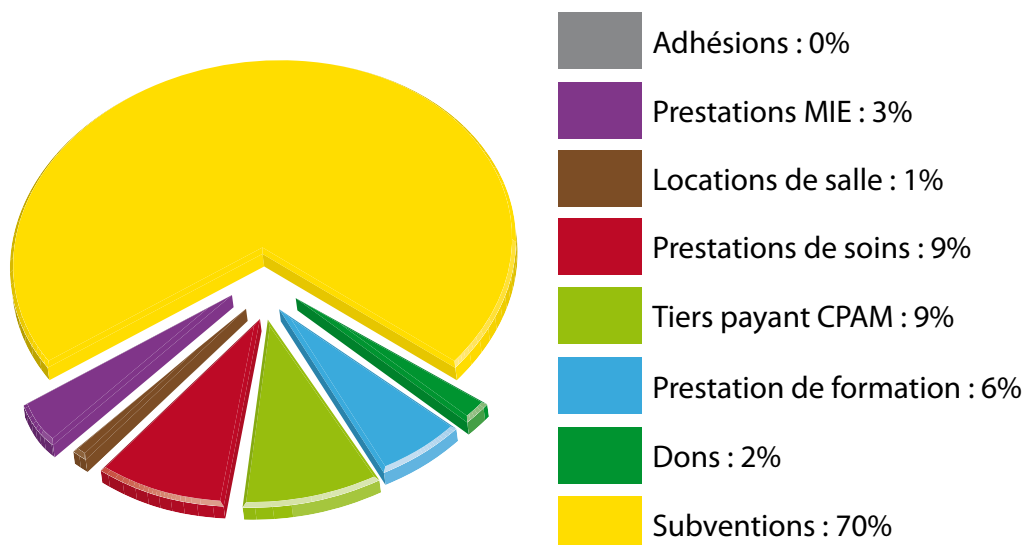
Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Analyse du résultat de l'Association

Les revenus de l'association

Les revenus de l'exercice 2010 s'élèvent à 556 K€ contre 592 K€ en 2009 (-6.3 %) et 623 K€ en 2008 (-11% sur 2 ans).

Ils sont répartis de la façon suivante :



Comme pour les années précédentes, la principale source de financement de l'Association provient des subventions.

Elles représentent 386 K€ pour 2010, contre 442K€ en 2009, soit une réduction de 13% par rapport à 2009. Le détail des subventions privées / publics est fourni ci-dessous.

Répartition des subventions

	2009	2010
Subvention Commission européenne (ESSOR)	352 k€	203 k€
Subvention Commission européenne (PROTECT)		59 k€
Subvention ONU	51 k€	57 k€
Emplois aidés (emploi tremplin et CAE)	17 k€	17 k€
Subvention Ministère de l'Immigration	10 k€	10 k€
Subvention Fondation Société Générale	8 k€	30 k€
Subvention La Voix de l'Enfant	6 k€	
Subvention Ministère de la Justice	1 k€	
Subvention Fondation de France	-2 k€	
Subvention Fondation Pour l'Enfance		10 k€
Total	441 k€	386 k€

Les autres revenus, représentant 30%, sont principalement générés par les prestations privées facturées par l'Association et par les remboursements CPAM à hauteur de 156 K€ contre 136 K€ l'année précédente (+14%), et secondairement par des dons, cotisations et autres produits. Ainsi, en 2010, les revenus des prestations de soins ont augmenté significativement et dépassent désormais largement le niveau des remboursements CPAM.

Même si la part des prestations de services dans les produits a augmenté de 23% à 28.15%, nous restons toujours sous une forte dépendance (70%) des subventions et particulièrement de celles versées par la Commission européenne.

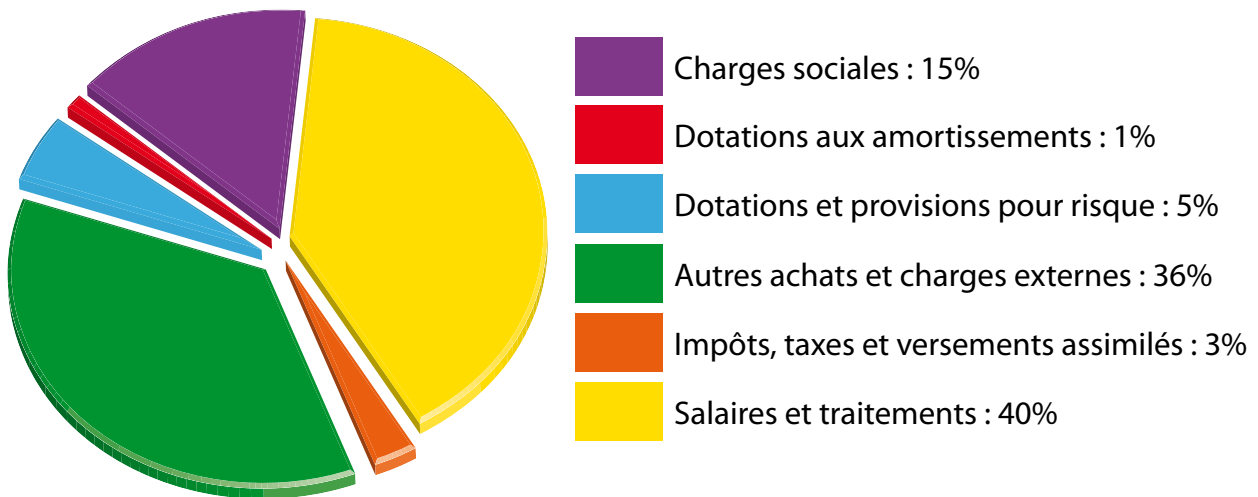
Evolution détaillée des ressources de l'association depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010
Prestation de formation	17 002	11 439	27 779	29 442	31 095
Prestations de soins	100 273	50 175	50 780	52 352	66 457
Tiers payant CPAM	57 066	64 404	53 956	48 476	51 216
Subventions	120 063	319 420	475 075	441 920	385 610
Adhésions	1 255	2 475	1 905	1 330	1 020
Dons	7 892	7 893	12 345	11 199	8 461
Autres produits	1 749	490	718	7 004	12 266
Total des produits d'exploitation	305 840	456 836	622 558	591 703	556 125

Les charges de l'association

Les charges de l'exercice s'élèvent à 546K€ en 2010 contre 587K€ en 2009. Cette réduction s'explique par le plan de réduction des dépenses mis en œuvre en prévision de l'arrêt de la subvention Européenne du projet ESSOR.

Répartition des charges d'exploitation en 2010



Cette année encore, les salaires et charges sociales représentent le premier poste de dépenses avec un montant global de 302 K€ pour la période contre 323K€ en 2009. Cette réduction est majoritairement due à la mise en place du plan de sauvegarde approuvé par le conseil d'administration réalisé en cours d'année (mois de juin et juillet). Les économies générées par cette mesure continueront de profiter de façon sensiblement supérieures en 2011 au terme d'une année complète.

De plus suite à cette procédure il a été décidé de procéder à une dotation aux provisions pour risque d'un montant de 25 000€ pour l'année 2011 pour faire face à deux contentieux prud'homaux initiés par deux salariés.

La part des achats et charges externes a sensiblement augmenté, en particulier en raison du coût de l'aménagement des locaux afin de répondre à l'ensemble des normes d'un centre de soins.

Après une année particulièrement difficile, le résultat d'exploitation 2010 s'est finalement soldé par un excédent. Le résultat net est de 10 404€, ce qui montre avant tout la gestion prudente et rigoureuse des fonds de l'association.

Analyse du bilan de l'association

Le bilan de l'association a connu, comme indiqué, certaines variations significatives :

- Après plusieurs années négatives, les fonds propres de l'association, au passif du bilan, ont retrouvé l'équilibre et sont passés positifs à hauteur de 3 444€ après affectation du bilan 2010. Ainsi, malgré une année difficile, Parcours d'Exil est parvenu à combler ses pertes antérieures. Néanmoins, l'équilibre financier de l'association reste très fragile et dépendant toujours fortement des subventions.
- Les remboursements CPAM ont connu une augmentation, essentiellement grâce au recrutement du second médecin généraliste qui a permis d'augmenter le volume des actes remboursés.
- Le suivi des remboursements CPAM a été amélioré, ce qui a permis de diminuer significativement le nombre de consultations non remboursées.
- Malgré l'augmentation du nombre de MIE pris en soins, les revenus des prestations leur étant destinées n'augmentent pas en 2010. Ce constat doit nous pousser à revoir le mode de facturation de ces prestations à l'ASE.

Ce bilan permet de mesurer le travail réalisé par l'équipe de Parcours d'Exil pour répondre aux nouvelles contraintes créées par l'arrêt du financement ESSOR. Il faut plus particulièrement saluer le travail réalisé par HÉLÈNE DE RENGÉRVÉ qui a anticipé au mieux ces changements avant son départ de l'association.

L'ensemble de ces efforts avec la part croissante des revenus privés (+5.15% en 2010), la restructuration que nous avons du mettre en place, et la dépendance face aux subventions, nous montre que ce travail ne sera rien sans l'implication, des membres, du personnel, de la direction, et du conseil d'administration.

L'année 2011, comme l'année 2010 doit nous permettre de poursuivre notre orientation entamée et d'envisager de nouvelles solutions afin d'assurer l'avenir du centre de soins et des activités de l'association.

Merci à tous,

Fait à Paris, le 25 mai 2011

Vincent Leroux Lefebvre

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	156 525		156 525	100,00	136 190	100,00	20 335	14,93	
Montants nets produits d'expl.	156 525		156 525	100,00	136 190	100,00	20 335	14,93	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			385 610	246,36	441 920	324,49	-56 310	-12,73	
Dons			8 461	5,41	11 199	8,22	-2 738	-24,44	
Cotisations			1 020	0,65	1 330	0,98	-310	-23,30	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			8	0,01	1 064	0,78	-1 056	-99,24	
Reprise de provisions			4 500	2,87			4 500	N/S	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			399 600	255,29	455 513	334,47	-55 913	-12,26	
Total des produits d'exploitation (I)			556 125	355,29	591 703	434,47	-35 578	-6,00	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations			4	0,00	5	0,00	-1	-19,99	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			116	0,07	167	0,12	-51	-30,53	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			121	0,08	172	0,13	-51	-29,64	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges					33	0,02	-33	-100,00	
Total des produits exceptionnels (IV)					33	0,02	-33	-100,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			556 246	355,37	591 908	434,62	-35 662	-6,01	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			556 246	355,37	591 908	434,62	-35 662	-6,01	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			17 918	11,45	13 250	9,73	4 668	35,23	
Services extérieurs			92 601	59,16	78 140	57,38	14 461	18,51	
Autres services extérieurs			89 294	57,05	82 125	60,30	7 169	8,73	
Impôts, taxes et versements assimilés			18 147	11,59	16 745	12,30	1 402	8,37	
Salaires et traitements			210 159	134,27	231 496	169,98	-21 337	-9,21	
Charges sociales			81 385	51,99	88 764	65,18	-7 379	-8,30	
Autres charges de personnel			11 063	7,07	2 162	1,59	8 901	411,70	
Subventions accordées par l'association			-4 064	-2,59	62 044	45,56	-66 108	-106,54	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements	4 127	2,64	3 897	2,86	230	5,90	
Dotations aux provisions	25 000	15,97	4 500	3,30	20 500	455,56	
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées							
Autres charges	212	0,14	249	0,18	-37	-14,85	
Total des charges d'exploitation (I)	545 842	348,73	583 373	428,35	-37 531		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			37	0,03	-37	-100,00	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)			37	0,03	-37	-100,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			3 833	2,81	-3 833	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (IV)			3 833	2,81	-3 833	-100,00	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	545 842	348,73	587 243	431,19	-41 401	-7,04	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	10 404	6,65	4 664	3,42	5 740	123,07	
TOTAL GENERAL	556 246	355,37	591 908	434,62	-35 662	-6,01	

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 348	1 348				
Fonds commercial	6 750	749	6 001	3,31		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	20 739	1 562	19 178	10,57	167	0,06
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 044	20 901	2 143	1,18	2 137	0,77
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	153		153	0,08	153	0,06
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 988		7 988	4,40	11 273	4,07
TOTAL (I)	60 023	24 561	35 462	19,55	13 730	4,96
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	19 903		19 903	10,97	17 767	6,42
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	971		971	0,54		
. Personnel	650		650	0,36	500	0,18
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	39 378		39 378	21,71	11 143	4,03
Valeurs mobilières de placement	15 500		15 500	8,55	40 000	14,45
Disponibilités	63 689		63 689	35,11	188 556	68,13
Charges constatées d'avance	5 829		5 829	3,21	5 083	1,84
TOTAL (II)	145 920		145 920	80,45	263 049	95,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	205 943	24 561	181 382	100,00	276 779	100,00

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-6 960	-3,83	-11 624	-4,19
Résultat de l'exercice	10 404	5,74	4 664	1,69
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	3 444	1,90	-6 960	-2,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000	13,78	4 500	1,63
TOTAL (II)	25 000	13,78	4 500	1,63
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 314	0,72		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 453	5,21	36 003	13,01
Autres	43 794	24,14	67 543	24,40
Produits constatés d'avance	98 377	54,24	175 692	63,48
TOTAL(IV)	152 938	84,32	279 238	100,89
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	181 382	100,00	276 779	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Directeur de Publication

Abdouramane Bah

Coordination de la rédaction

Jérôme Boillat

Rédaction

Abdouramane Bah

Jérôme Boillat

Pierre Duterte

Yves Llobregat

Karin Teepe

Photographies

Collection Parcours d'Exil

Pierre Duterte

Maquette et relecture

Erwin Calvez

Axel Salmon

Callist

Impression

VMV

Tirage

300 ex.

Dépot Légal

Juin 2011-06-03

PARCOURS D'EXIL
12 rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris
tél : +33 (0) 1 45 33 31 74
Email : contact@parcours-exil.org
www.parcours-exil.org

Association Loi 1901 crée le 13/08/2001, reconnue de bienfaisance
Membre de l'IRCT (International Rehabilitation Council for Torture Victims)
et de l'association fédérative «La Voix de l'Enfant»

ISBN 978-2-916244-17-4